



# Village de Pointe-Fortune

---

## ADOPTION DU BUDGET 2023

### AVIS PUBLIC

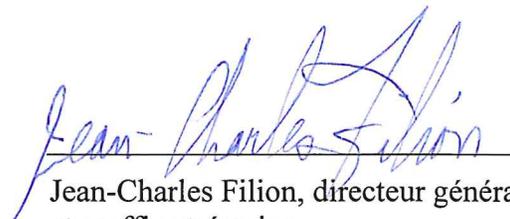
EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ QUE :

le budget pour l'année 2023 sera adopté à la **SÉANCE EXTRAORDINAIRE**, du Conseil de la municipalité, qui se tiendra le 14 décembre 2022, à 19h00 heures, au local ordinaire des séances du conseil.

Les points suivants, et exclusivement ceux-ci, seront discutés :

#### ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Dépôt et adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2023.
3. Dépôt et adoption du programme triennal d'immobilisation 2023-2024 et 2025.
4. Période de questions (portant uniquement sur les sujets à l'ordre du jour).
5. Levée de la séance.

  
Jean-Charles Filion, directeur général  
et greffier-trésorier

Le 5 décembre 2022

---